



AFUL *Les Myrtilles*

65 boulevard Charles de Gaulle

91540 Mennecy

afulmyrtilles@gmail.com

www.afulmyrtilles.fr



@afulmyrtilles

Commentaires libres AGO 2021 : Cotisation

Parmi les **120 votes exprimés**, **37 son contre la proposition de cotisation**. 12 colotis, seulement, ont pris la peine de commenter leur position dont seulement trois ont proposé un montant allant de 165 à 150 €. Dans les raisons de leurs réticences, trois sont mises en avant :

- Le montant du budget 2021 qui apparait excessif et à l'origine de cette hausse
- Le montant jugé élevé de la trésorerie de notre AFUL fin 2020
- Le pourcentage d'augmentation d'une année sur l'autre

Notre démarche a d'abord consisté à établir un budget de dépenses 2021 **prudent** de 34400 €. Vous trouverez à ce propos un complément d'information dans le paragraphe concerné.

La cotisation permettant d'équilibrer ce budget est de **200 € par coloti** (soit 172 x 200). Dans le but de réduire graduellement notre trésorerie nous avons proposé une cotisation de 20 € inférieure menant à une réduction de notre « matelas » de 3440 € l'amenant aux alentours de 20 000 €, soit une baisse de 14 % environ.

Cette décision de gestion *en bon père de famille* nous semble être **cohérente** avec l'objet de notre AFUL, les risques qu'elle encourt (replantations importantes suite à un accident climatique, passage à un gestion par un syndic professionnel, procédures agressives etc.) et l'homogénéité avec le niveau de cotisation des autres AFUL de notre résidence.

Cette cotisation jugée par certain excessive dont l'opinion se fonde sur l'augmentation en pourcentage reste en **valeur absolue** raisonnablement limitée à 30 €.

Nous avons investigué l'alternative d'une **gestion par un syndic professionnel** qui aboutirait à une cotisation de l'ordre de 300 €. Nous en sommes loin !!!